



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 07.10.2020

Numéro de publication: AB01-0000006908

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Baxalta Manufacturing Sàrl

Baxalta Manufacturing Sàrl

CHE-110.038.111

Route de Pierre-à-Bot 111

2000 Neuchâtel

Permis de travail de nuit, dimanche et les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 20-005438

N° d'établissement: 64352229

Pan d'entreprise: Production BDS Advate et vWF - équipes Synergy

Motif: Processus de production concernée par l'annexe de l'Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (art. 28, al. 4 OLT 1)

Personnel: 45 H, 15 F

Validité: 01.12.2020 – 30.04.2022

Complément à l'autorisation: Modification

Autorisation pour: NE

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.